

Le directeur général

Dossier suivi par SACE Frédérique Sagorin

Tél. 02 56 31 24 68

Mail: drh-grh_gpc@shom.fr

BREST, le 30 janvier 2018

N° 16 Shom/DG/NP

Objet : Délégation de signature en matière de notation des personnels ouvriers.

Texte abrogé : Décision n° 150 Shom/DG/NP du 05 décembre 2017.

L'ingénieur général de l'armement Bruno Frachon,
directeur général du Shom,

Vu l'arrêté du 20 mai 2009 modifié relatif à l'application du décret n° 2009-574 du 20 mai 2009 autorisant le ministre de la défense à déléguer certains de ses pouvoirs en matière d'administration et de gestion du personnel civil d'établissements publics placés sous sa tutelle,

DECIDE¹

de déléguer la signature des fiches de notation du personnel à statut ouvrier de l'Etat, en fonction au Shom, à :

- M. l'ingénieur en chef de l'armement Laurent Kerléguer, directeur adjoint ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement Laurent Louvart, directeur des missions institutionnelles et des relations extérieures ;
- M. l'ingénieur en chef de l'armement Michel Even, directeur des opérations, de la production et des services ;
- *Mme l'attachée principale d'administration de l'Etat Laure Le Baron, directrice des ressources humaines ;*
- M. l'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts Gilles Martinoty, directeur de la stratégie et du développement ;
- M. l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement Guillaume Grout de Beaufort, directeur des moyens généraux et spécifiques ;
- M. le commissaire en chef de 2^{ème} classe Philippe Penther, secrétaire général.

Signé : Bruno Frachon

¹ Les modifications apportées à la décision précédente sont inscrites en lettres italiques

Destinataires : Intéressés.

Copies intérieures : Toutes directions, départements, services - DRH 01.01.
